

DON A LA FONDATION KEPHAS

❖ **Pour soutenir l'action de la Fondation Kephas, je vous adresse un don libre de €, déductible :**

- à 66% de l'Impôt sur le Revenu** (*dans la limite de 20% du revenu imposable, mais reportable pendant 5 ans*)
- à 75% de l'IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière - ex ISF)** (*réduction limitée à 50 000 euros*)
- à 60% de l'IS (impôt sur les sociétés)** (*la réduction d'impôt est limitée à un total de don IS de 20 000€ (NOUVEAUTE 01/01/2021) pour un CA < 2 M€, 0,5% du CA au-delà ; le dépassement reste reportable 5 ans*)

❖ **Je recevrai mon reçu fiscal à l'adresse suivante :**

Civilité : Prénom :

Nom :

Adresse :

Code Postal : _ _ _ _ Ville :

Téléphone : :

Courriel :@.....

Vous recevrez votre reçu fiscal dans les jours suivant votre don ; n'hésitez pas à nous appeler pour tout cas particulier.

❖ **Pour adresser votre chèque ou nous contacter :**

 FONDATION KEPHAS - c/o FSSP
5, rue Macdonald – 18000 Bourges
 02 48 67 01 44
 contact@fondationkephas.fr

❖ **Don en ligne sécurisé : don.fondationkephas.fr**

❖ **Don par virement bancaire:**

IBAN : FR76 3006 6102 4100 0106 7193 225 - BIC : CMCIFRPP

Merci d'adresser ce bon de soutien à notre adresse, nous précisant : virement effectué le .../.../20... au profit de la FONDATION KEPHAS.

Vous pouvez également nous faire part de votre don par courriel (contact@fondationkephas.fr) en précisant vos coordonnées complètes pour que nous vous expédions un reçu fiscal.

Les écoliers et leurs parents vous remercient de votre générosité et vous assurent de leurs prières.

